

DELIBERATION N°CS-2017/10

OBJET : Vote du budget primitif 2017

L'an deux mille dix-sept, le huit mars, à 18 heures 30, le Conseil Syndical du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC), régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins 5 jours francs avant la présente séance, s'est réuni au siège du syndicat en Mairie de Grézieu-la-Varenne, sous la Présidence de Monsieur Alain BADOIL.

Etaient présents

Mesdames : A. CHANTRAINE, E. DAUFFER, L. MEUNIER, M. PLOCKYN, et C. SCHUTZ.

Messieurs : P. ANDREYS, A. BADOIL, S. BOUKACEM, E. CHATELUS, L. CHEVIAKOFF, G. DASSONVILLE, J-Y. DELOSTE, R. DUMONT, J. DURRANT, A. GONZALEZ, C. GOURRIER, F. HYVERNAT, G. LHOPITAL, R. LOYER, G. PATTEIN, C. ROZET et L. SEGUIN.

Pouvoirs : B. BOULANGE : pouvoir donné à L. MEUNIER,
D. GEREZ : pouvoir donné à A. CHANTRAINE,
B. PONCET: pouvoir donné à A. BADOIL.

Président : A. BADOIL.

Secrétaire de séance : S. BOUKACEM.

Nombre de Conseillers en exercice : 38 (Présents : 22 / Pouvoir : 3 / Votants : 25).

Convocation en date du : 1^{er} mars 2017.

Nature de l'acte : Finances locales – Décisions budgétaires – Budgets et comptes (7.1.1.1)

Monsieur le Président expose au Conseil syndical les propositions soumises au vote pour la section de fonctionnement (présentation par nature et par chapitre) :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>DEPENSES</u>	PROPOSITION NOUVELLE
011 – charges à caractère général	262 410,98
012 – charges de personnel	315 250,00
65 – autres charges de gestion courante	40 100,00
66 – remboursement des intérêts d'emprunts	102 600,00
67 – charges exceptionnelles	1 250,00
D022 – Dépenses imprévues	5 000,00
D023 – virement à la section d'investissement	1 563 198,33
68-D042 – dotations aux amortissements	6 424,76
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 296 234,07

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>RECETTES</u>	PROPOSITION NOUVELLE
<i>R002 – excédent antérieur reporté</i>	1 176 781,61
<i>013 – Atténuation de charges</i>	00,00
<i>73 – impôts et taxes (participation des communes)</i>	962 909,54
<i>74 – dotations, subventions et participations</i>	156 542,92
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 296 234,07

Monsieur le Président expose ensuite les propositions soumises au vote pour la section d'investissement (présentation par nature ; et par « opération d'équipement » ou par chapitre) :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
<u>DEPENSES</u>	RESTES A REALISER	PROPOSITION NOUVELLE
<i>D001 – solde d'exécution d'investissement reporté</i>	0,00	00,00
<i>Opération 11 : aménagements piscicoles de seuils en rivière</i>	40 000,00	72 811,84
<i>Opération 12 : restauration et aménagement des berges</i>	100 000,00	00,00
<i>Opération 13 : entretien de la végétation</i>	12 000,00	54 000,00
<i>Opération 14 : observatoire du fonctionnement du bassin versant</i>	00,00	31 286,66
<i>Opération 16 : aménagements hydrauliques de protection contre les inondations</i>	5 166 203,92	30 104 681,22
<i>Opération 17 : restauration Goutte des Verrières</i>	00,00	00,00
<i>16 : remboursement d'emprunts</i>	00,00	2 500 000,00
<i>20 : immobilisations incorporelles</i>	00,00	2 000,00
<i>21 : immobilisations corporelles</i>	00,00	3 600,00
<i>020 – Dépenses imprévues</i>	00,00	5 000,00
<i>041 – opérations patrimoniales</i>	00,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 318 203,92	32 973 379,72

<u>RECETTES</u>	RESTES A REALISER	PROPOSITION NOUVELLE
<i>R001 – solde d'exécution d'investissement reporté</i>	00,00	2 365 584,42
<i>13 – subventions d'investissement</i>	5 746 237,27	20 620 453,73
<i>16 – emprunts</i>	00,00	7 275 210,15
<i>10-10222 – FCTVA</i>	00,00	414 474,98
<i>24 – Vente bien immobilier</i>	00,00	300 000,00 €
<i>10-1068 – excédent de fonctionnement capitalisé</i>	00,00	00,00
<i>R021 – virement de la section de fonctionnement</i>	00,00	1 563 198,33
<i>040-28 – opérations d'ordre entre sections (amortissements des immobilisations)</i>	00,00	6 424,76
<i>041 – opérations patrimoniales</i>	00,00	00,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 746 237,27	32 545 346,37

LE CONSEIL SYNDICAL, invité à se prononcer,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1612-2,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation de la République,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Entendu au cours du débat d'orientation budgétaire organisé le 15 février 2017,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après avis de la commission des finances réunie en date du 24 février 2017,

Après en avoir délibéré, **DECIDE :**

A l'unanimité des suffrages exprimés, par 25 voix pour, pour chacun des chapitres de la section de fonctionnement ;

A l'unanimité des suffrages exprimés, par 25 voix pour, pour les chapitres « opérations d'équipement n°11, 12, 13, 14 et 17 » et les chapitres d'investissement hors opérations,

A l'unanimité des suffrages exprimés, par 21 voix pour et 4 abstentions pour le chapitre « opération d'équipement n°16 »,

ARTICLE UNIQUE : D'adopter le budget primitif de l'exercice 2017, établi et voté par nature et arrêté comme suit :

BP 2016	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 296 234,07 €	2 296 234,07 €
Investissement	38 291 583,64 €	38 291 583,64 €

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

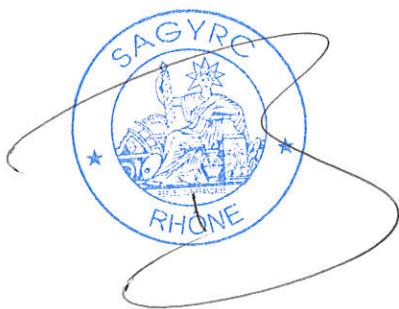
Ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le **17 MARS 2017**

et de la publication le **17 MARS 2017**

LE PRESIDENT
Alain BADOIL



LE PRESIDENT
Alain BADOIL

